



Obligation fiduciaire des fiduciaires

Les fiduciaires nommés au conseil ont une obligation fiduciaire à l'égard du Régime, ce qui signifie qu'ils doivent agir en tout temps dans l'intérêt du Régime de retraite de CES et de ses participants dans le cadre de l'administration des affaires du Régime. Ils ne représentent pas la partie qui les a nommés.

Les fiduciaires se voient confier les biens d'un tiers. Dans ce cas, il s'agit des fonds destinés aux pensions et aux prestations connexes des participants du Régime. Ils sont tenus par la loi de faire passer les intérêts du Régime et de ses participants avant les leurs. Ils doivent aussi se comporter en fonction des normes les plus élevées d'intégrité, d'honnêteté, d'indépendance, d'équité, d'ouverture et de compétence.

L'exercice non approprié de son obligation fiduciaire, notamment la divulgation ou le règlement des conflits d'intérêts, par un fiduciaire peut entraîner des mesures disciplinaires, la révocation de sa nomination ou même des poursuites civiles ou criminelles.

CONSEIL DES FIDUCIAIRES



Tom Maston, CA, LCS, MTMS - président

Tom a travaillé dans le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick pendant 28 ans à titre de vice-président d'une régie régionale de la santé et de sous-ministre adjoint. En 2019, il a pris sa retraite après avoir occupé le poste de sous-ministre de la Santé du gouvernement du Nouveau-Brunswick pendant cinq ans. Il a également été gestionnaire des finances pendant plusieurs années dans le secteur privé. Il est comptable agréé et est un leader certifié en santé du Collège canadien des leaders en santé. Tom demeure actif dans diverses initiatives et, en 2020, il s'est vu remettre le prix de mentorat national du Collège canadien des leaders en santé. Tom a complété le programme *Master of Trust Management Standards* de la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux.



Matt Hiltz, B.Sc., LL.B., MTMS - vice-président

Matt est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association canadienne des avocats du mouvement syndical. Il fournit des conseils et une représentation juridique au Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick sur diverses initiatives de nature juridique, stratégique et législative, et il est le négociateur en chef par intérim du syndicat pour ses trois conventions collectives. En tant que fiduciaire, Matt a également poursuivi sa formation auprès de la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux, ayant récemment suivi le programme *Master of Trust Management Standards*.



Paula Doucet, IA, MTMS - fiduciaire

Paula est présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (SIINB) depuis octobre 2016. Avant son élection à la présidence, elle a été vice-présidente pendant 13 ans ainsi que deuxième vice-présidente de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick de 2010 à 2015. Infirmière autorisée depuis 27 ans, Paula travaillait au service des urgences de l'Hôpital régional Chaleur à Bathurst avant d'être élue présidente du SIINB en 2016. Pour approfondir ses connaissances et sa compréhension des régimes de retraite, Paula a d'abord été observatrice au conseil du Régime de retraite de CES en 2014 avant d'être nommée fiduciaire en 2016. Elle continue de participer annuellement à des séances de formation sur les régimes de retraite et aux conférences de la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux pour enrichir ses connaissances en matière de bonne gouvernance et des rôles et responsabilités de fiduciaire. En 2022, elle a suivi le programme *Master of Trust Management Standards*. Paula est également fiduciaire du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick.

CONSEIL DES FIDUCIAIRES DU RÉGIME DE RETRAITE DE CES



Mark Gaudet, MBA, FTMS - fiduciaire

Mark est retraité de la Division des services stratégiques, au ministère des Transports et de l'Infrastructure du gouvernement du Nouveau-Brunswick où il était sous-ministre adjoint. Il possède une vaste expérience en administration des régimes de pension et dans la prestation de conseils en matière de politiques relatives aux pensions. Il a occupé le poste de fiduciaire d'un régime de pension à administration conjointe pendant plusieurs années. Il est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université du Nouveau-Brunswick. De plus, il est un ancien membre du conseil d'administration canadien de la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux, du conseil d'administration de la Société Vestcor et du conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick.



Catherine Little, IA, FTMS - fiduciaire

Catherine est la représentante de la partie III des hôpitaux pour le conseil d'administration du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et est syndiquée depuis plus de 20 ans. Elle est observatrice pour le Régime de retraite de CES depuis mars 2020. Catherine a complété le programme *Foundations of Trust Management Standards* et compte suivre des cours et des séances de formation sur les régimes de retraite offerts par la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux. Elle est infirmière autorisée depuis 24 ans et travaille au service des urgences de l'Hôpital régional de Saint John.



Richard Luton, CFA, M.Econ., ATMS - fiduciaire

Richard est directeur de gestion à la Section des marchés financiers de la Division de la trésorerie du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il compte de nombreuses années d'expérience dans la fourniture de conseils et la gestion de programmes dans le domaine des placements, de la gestion de la dette et de la gestion des risques pour le gouvernement et le secteur privé, y compris les régimes de retraite. Analyste financier agréé, il détient une maîtrise en économie de l'Université Western et a suivi le programme *Advanced Trust Management Standards* de la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux.



Ben Mersereau, MBA, FTMS - fiduciaire

Ben Mersereau compte plus de 20 ans d'expérience au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick, où il a occupé divers postes de direction. Il a exercé les fonctions de sous-ministre adjoint au ministère du Développement social de janvier 2022 à juillet 2026 et occupe actuellement le poste de sous-ministre adjoint du Travail, des Services stratégiques et des Bibliothèques publiques du N.-B. au sein du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Il est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et d'une maîtrise en administration des affaires de la Schulich School of Business de l'Université York. Ben a été nommé au conseil des fiduciaires du Régime à risques partagés de CES en novembre 2023.



Susie Proulx-Daigle, MTMS - fiduciaire

Susie effectue actuellement son septième mandat à la présidence du Syndicat du Nouveau-Brunswick. Elle siège également à la table de négociation de toutes les conventions collectives du Syndicat du Nouveau-Brunswick. Elle est également fiduciaire pour le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et membre du comité permanent sur les régimes d'assurance. En outre, elle est vice-présidente nationale du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public. Susie est diplômée du *Harvard Trade Union Program* de l'Université Harvard et a complété le programme *Master of Trust Management Standards* de la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux.

CONSEIL DES FIDUCIAIRES DU RÉGIME DE RETRAITE DE CES



Marilyn Quinn, MTMS - fiduciaire

Infirmière à la retraite, Marilyn a été présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick, une fonction qu'elle a occupée de 2004 à 2016, défendant les intérêts du personnel infirmier autorisé à la table de négociation et dans le milieu du travail. Marilyn est également fiduciaire et a été présidente du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Elle a participé à de nombreuses conférences nationales sur les régimes de retraite et a complété le programme *Master of Trust Management Standards* de la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux.



Lisa Watters, B.S.Soc. - fiduciaire

Lisa est directrice de la composante des professionnels spécialisés en santé et siège au conseil d'administration du Syndicat du Nouveau-Brunswick. Membre active du syndicat depuis 1998, elle siège à de nombreux comités, dont les comités des négociations et de gestion de travail. Lisa a été membre du conseil d'administration du district scolaire *Anglophone North* et la *Miramichi Public Transit Commission*. Elle est surveillante du travail social à l'Hôpital régional de Miramichi. Lisa est titulaire d'un baccalauréat en travail social de l'Université McGill.



Deborah Carpenter BA, B.Sc.Inf., II - observatrice

Deborah occupe, depuis décembre 2019, les fonctions de représentante des infirmières et infirmiers gestionnaires et des infirmières et infirmiers en chef au sein du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (SIINB). Auparavant, elle a également été présidente et vice-présidente d'une section locale, et a présidé le comité de négociation des infirmières et infirmiers gestionnaires et des infirmières et infirmiers en chef lors des deux dernières conventions collectives du SIINB. Deborah est infirmière immatriculée depuis plus de vingt ans et possède une longue expérience en tant qu'infirmière gestionnaire à l'Hôpital régional de Saint John.



Leigh Sprague, LL.B., MTMS - observateur

Leigh est le directeur général du Syndicat du Nouveau-Brunswick. Titulaire d'un diplôme en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, il est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick et de l'Association canadienne des avocats du mouvement syndical. Il fournit une représentation et des conseils juridiques au Syndicat du Nouveau-Brunswick. Leigh travaille avec le conseil d'administration sur les politiques et la planification, et il fournit des avis sur les événements de nature juridique, législative et politique qui pourraient avoir des répercussions sur le syndicat. Il agit en tant que négociateur en chef du Syndicat du Nouveau-Brunswick pour ses plus vastes conventions collectives et supervise l'ensemble des activités de négociation du syndicat. Il représente également le syndicat dans divers comités, conseils et groupes de travail externes. Il a complété le programme *Master of Trust Management Standards* de la Fondation internationale des régimes d'avantages sociaux.